

EXPLICATION D'UNE DECISION DU TRIBUNALE ADMINISTRATIF

Par **sosochou**, le **16/05/2010** à **14:45**

bonjour, voici mon probleme: j'ai travaillé pour une mairie en tant que vacataire pendant 20 mois avec des arrêtés municipaux, du jour au lendemain on m'a dit de ne plus revenir. J'ai saisi le tribunal administratif et après 2 ans d'attente je viens d'avoir la décision du juge mais je ne la comprend pas: le juge a décidé d'annuler la décision du mairie suite a un premier courrier envoyer le 25/02/08 demandant ma réaffectation ainsi que la requalification de mon contrat en emploi permanent, mais le juge a rejeté le surplus des conclusions(demande d'indemnités de licenciement car il estime que j'étais en cdd).Merci de m'aider a comprendre cette décision et ce que implique